

Informations Pratiques

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire sur les listes électorales de la commune. Une permanence sera tenue en mairie de 10h à 12h.

L'inscription se fait en mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Vous pouvez également vous inscrire par internet sur le site monservicepublic.fr.

SITE

Le site internet de la commune est www.vovray-en-bornes.fr. Vous trouverez des informations concernant l'école (organisation, coordonnées des Tarifilous...), l'urbanisme (plans, règlement du POS), les modalités de location de la salle, les Vovraysiennes, les compte-rendu de conseil municipal.....

FRONTALIERS

Si vous travaillez en Suisse et que vous habitez en France vous possédez le statut de frontalier quelle que soit votre nationalité. La mairie vous recense. Si vous n'avez pas encore fait le nécessaire merci de présenter votre carte de travail ou votre carte d'identité pour les personnes de nationalité suisse.

Nouveaux médecins à Cruseilles

Les Docteurs Virginie Desgrez, Cedric Kowalic et Dephine Besson vous reçoivent sur rendez-vous du lundi au vendredi et samedi matin à leur cabinet : 14 avenue des Ebeaux, 04.50.23.68.93.

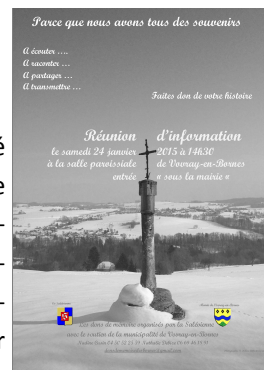
PHOTOCOPIES

Vous pouvez faire des photocopies à la mairie. Nous vous rappelons les tarifs :
A4 noir et blanc 0.18€, A3 noir et blanc 0.36€
A4 couleur 0.60€, A3 couleur 1.10€

Des cartes postales sont à votre disposition gratuitement en mairie.

TOUTE L'EQUIPE MUNICIPALE VOUS SOUHAITE UN BEAU NOEL ET VOUS ADRESSE SES VŒUX TRES SINCERES POUR 2015 : SANTE, BONHEURS FAMILIAUX, DU TRAVAIL ET DE LA PAIX.

Elle vous donne rendez-vous le 9 janvier 2015 dès 20h à la salle polyvalente. La municipalité invite tous les habitants autour de la galette des rois pour les traditionnels vœux du maire.



AGENDA

Vendredi 9 janvier

à 20h à la salle polyvalente

Vœux du Maire

Dimanche 18 janvier

Concours de Belote organisé par l'APE

Samedi 24 janvier

La Salévienne Don de Mémoire

Dimanche 29 mars

Au Sappey, repas Filet de Perches organisé par l'APE

MAIRIE DE VOVRAY EN BORNES

330 route du chef-lieu
74350 Vovray-en-Bornes

Tel : 04.50.44.24.88

mail :

mairie.vovray@wanadoo.fr

HORAIRES

Mardi de 14h à 18h

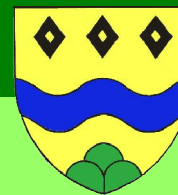
Jeudi de 9h à 12h

Vendredi de 9h à 12h

FERMETURE DE LA MAIRIE

La mairie sera fermée du 24 décembre au 5 janvier 2015.

Une permanence exceptionnelle sera tenue le mercredi 31 janvier de 10h à 12h pour les inscriptions sur la liste électorale.



SOMMAIRE

- **Le mot du Maire**
- **Ecole**
- **Comité des fêtes**
- **Social**
- **Civisme**
- **Urbanisme**
- **Etat Civil**
- **Voirie**
- **Bâtiment**
- **Divers**
- **Informations pratiques**

LA VOVRAYSIENNE

DECEMBRE 2014

FEUILLE MUNICIPALE N° 46

Le mot du Maire

La fin d'une époque

La réforme territoriale tant annoncée est ce jour bien engagée. En effet, après les nouvelles circonscriptions qui nous ont été imposées en 2012, les nouveaux cantons seront effectifs dès mars prochain et la nouvelle région Rhône-Alpes Auvergne dès 2016. Il faut maintenant que l'on se positionne sur les nouvelles dimensions de nos intercommunalités. L'Etat demande que nos communautés de communes représentent un minimum de 20 000 habitants or dans notre cas, nous ne sommes que 13 000 habitants sur le territoire de la CCPC. Plusieurs choix s'offrent à nous mais aucun n'est évident :

- se rapprocher du pôle annécien (Agglomération d'Annecy),

- se rapprocher du genevois,

- créer une nouvelle intercommunalité en gardant une

identité rurale en se tournant vers le pays de la Filière (Thorens), vers Fier et Usses (La Balme de Sillingy), vers

Frangy – Seyssel ou vers Reignier.

Après avoir opté pour un scénario, il faudra mutualiser nos actifs et passifs (structures, équipements...) ceci avec chacun des compétences et charges financières bien différentes.

Un choix bien compliqué mais les élus devront se positionner avant le printemps 2015, sans cela l'Etat par le biais du Préfet nous imposera sa vision de notre nouvelle collectivité.

Par la suite, qu'advient-il de nos communes ? On nous laisse largement comprendre que les petites communes ne devront plus exister et que nous devons nous préparer à créer des communes nouvelles.

Le but de tout cela est de diminuer le mille-feuilles administratif pour au final faire des économies.

Je suis, comme la plupart des élus, convaincu du contraire. Cette réforme va éloigner le pouvoir de décision des citoyens et supprimer tous les

petits engagements bénévoles qui par la suite devront forcément être comblés par du personnel supplémentaire donc pas d'économie au contraire et beaucoup moins de réactivité.

Et à la tête de ces structures, des élus de carrière qui seront forcément portés par des partis politiques.

Une page de l'Histoire de France est en train de se tourner !

Complètement impliqué dans ces réflexions, mes choix sont toujours guidés par la qualité de vie et le bien-être de vous tous et des générations futures !

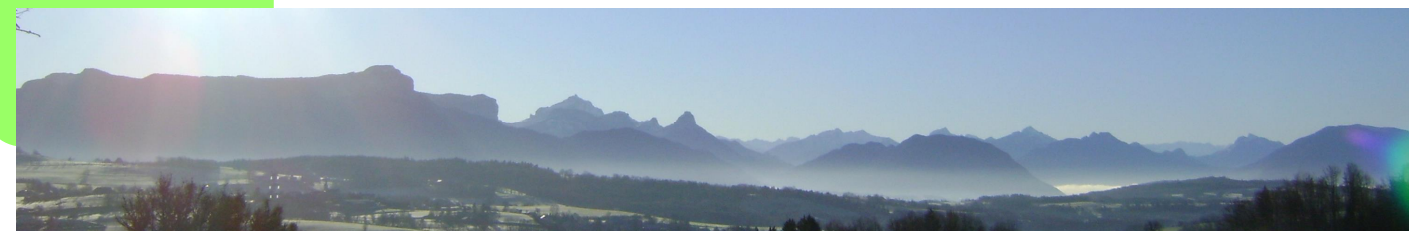
Je vais conclure mes propos en adressant mes sincères remerciements à toutes les personnes qui se sont engagées et dévouées pour notre village tout au long de l'année 2014.

Je vous donne rendez-vous le 9 janvier à 20h pour vous présenter mes vœux pour l'année 2015.

Il me reste à vous souhaiter de très belles fêtes.

Bien amicalement

Xavier BRAND



Ecole

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL (RPI)

La rentrée des classes a eu lieu le mardi 2 septembre pour nos élèves avec quelques changements :



- Un nouvel instituteur : Florian Coche assure le remplacement de Cloïde Ruiz (titulaire du poste de Vovray) jusqu'en mars prochain.
- La mise en place des nouveaux rythmes scolaires avec pour nos deux écoles (Vovray et le Sappey) une réduction de 3/4 d'heure des cours de l'après-midi. Les élèves de Vovray terminent donc à 15h15, ceux du Sappey à 15h25, par contre les enfants ont classe le mercredi matin (3 heures).
- Les municipalités ont mis en place les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) durant ces 3/4 d'heure.

Quelques activités sont proposées aux enfants comme l'anglais, la musique...

Ce temps est entièrement financé par les communes soit un coût supplémentaire d'environ 4000€ par an. Nos communes ne cessent de grandir, les effectifs de notre RPI également. C'est pourquoi, pour le maintien de la scolarisation de nos enfants dans nos villages, les deux communes ont décidé de lancer une étude sur la création d'un groupe scolaire (recherche d'un terrain, évaluation du coût...).

FETE DU PAIN

Cette année la fête du pain des écoles, organisée par l'Association des Parents d'Elèves, a eu lieu le 4 octobre.

Le boulanger a eu fort à faire car les amateurs de pain cuit au feu de bois sont venus en nombre devant le four de Vovray-en-Bornes. Le pain, à peine sorti du four, était déjà vendu... ainsi que les nombreuses pizzas préparées par les enfants des écoles.

Buffet canadien, grillades et soleil esval ont contribué à cette journée où enfants et parents se sont rencontrés dans une ambiance conviviale.

L'APE tient à remercier toutes les personnes qui contribuent de près ou de loin à la réussite de ces manifestations. Sans elles, rien ne serait possible. Maintenant, à vos agendas....

Nous vous donnons rendez-vous les :
 - **Dimanche 18 janvier à Vovray-en-Bornes pour le concours de belote**
 - **Dimanche 29 mars au Sappey pour manger les filets de perches.**

Un grand merci à Antoine Vigne, le boulanger, ainsi qu'à Odile et Jean-Claude Montant qui nous mettent à disposition le four et le pré.

Pour une première année, la vente des sapins de Noël fut une réussite, plus de 80 sapins ont été vendus. Tout ceci grâce aux enfants et parents qui ont ramené un maximum de commandes.

L'équipe de L'APE Vovray - le Sappey
ape.vovray.sappey@gmail.com



Comité des fêtes

Cette année la Fête du village a eu lieu le weekend du 2 et 3 août et a encore rassemblé beaucoup d'habitants de notre village et des alentours. Un vrai succès avec pour une fois une météo clémente. Merci au Comité des Fêtes pour son organisation.

La sortie ski aura lieu comme d'habitude au printemps. La date et les modalités d'inscription vous seront communiquées sous peu.

Pour connaître tous les événements organisés par le comité des fêtes, vous pouvez leur communiquer votre adresse mail pour recevoir leur newsletter à l'adresse suivante : vaness.brand@gmail.fr.

Syndicat Mixte du Salève (SMS)



TAILLE ET PLANTATION : Comme vous le savez, le SMS mène une action de conservation des vieux vergers. A ce titre, le SMS peut tailler vos arbres (15 à 25€ suivant la grandeur de l'arbre). Ce travail s'effectue entre janvier et mars. N'hésitez pas à vous inscrire, il y a encore de la place.

Le SMS peut aussi vous aider à créer votre verger, toujours de variétés anciennes. Ces actions sont accompagnées financièrement par le Conseil Général (politiques Espaces Naturels Sensibles).

BIDOYON 2014

Le jus pasteurisé issu du pressage des fruits de vergers traditionnels, apportés par les habitants, est disponible au magasin de producteurs chez « O Champs paysans » à Collonges sous Salève ainsi qu'à la Maison du Salève. Bon jus de bonnes vieilles variétés.

PLAN DES VEHICULES A MOTEUR

La commune a pris son arrêté concernant ce règlement. A noter que sur l'ensemble du Salève, 50% des chemins étaient déjà fermés à la circulation des véhicules à moteur, s'y rajouteront 25%. Pour Vovray, peu de changements. Le plan est consultable en mairie. Cet outil permet d'encadrer la circulation des véhicules à moteur et du même coup d'en limiter les nuisances éventuelles.

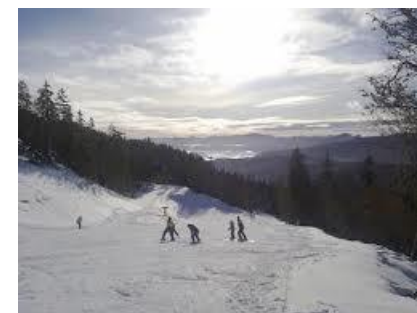
La cohabitation de tous les usagers s'en trouvera améliorée.

SKI DE FOND

Le foyer de fond de la Croisette reprend son activité, sous la houlette d'une nouvelle association. Pour cet hiver, si la neige veut bien venir, la piste s'étalera de la Croisette à la Groix du Diable avec deux boucles intermédiaires.

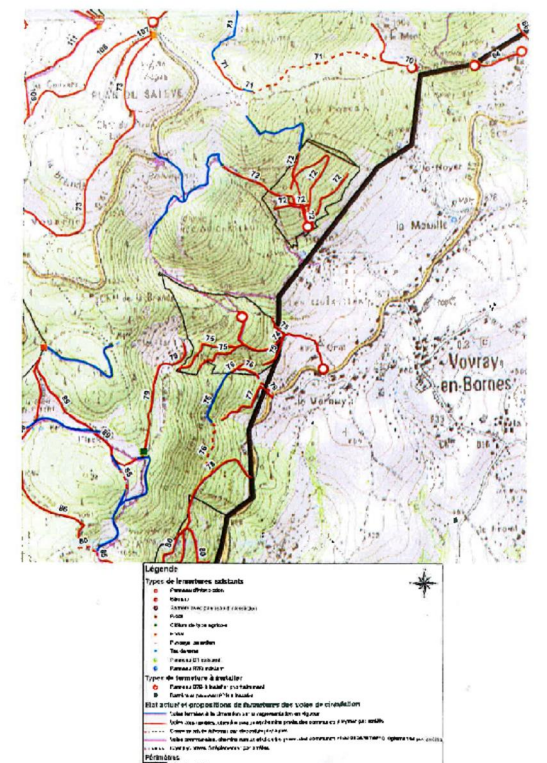
Du matériel de traçage est acquis (rails et skaing).

Tous les renseignements seront au foyer de ski de fond. Belle activité de proximité !



GEOOTHERMIE

Tout le monde en parle ! La commune a déposé sa position à l'enquête publique, à savoir : si on ne peut pas être indifférents aux énergies nouvelles, sur ce projet, il n'y a pour l'instant que peu d'explications réalistes et sécurisantes. Il faut donc beaucoup plus d'expertises. Evitons donc la précipitation.



Voirie

Déneigement : Même si la neige ne tombe pas « massivement » sur notre village, certaines gênes de courtes durées s'en suivent tout de même. Il est bon de se rappeler que le déneigement et le salage ponctuels des voies communales sont assumés par le déneigeur retenu par la commune. Les privés qui souhaiteraient voir déneiger leurs propriétés par ce service peuvent prendre contact avec l'adhésionnaire du marché, en l'occurrence le GAEC la Gaieté (Nicolas Duvernay). Bien sûr ils lui régleront directement son intervention. Il faut toutefois retenir que la priorité est forcément donnée aux voies communales. Malgré tout, la pelle à neige est un outil indispensable, entre autre pour rendre praticable son entrée de propriété! C'est un bel et bon exercice de plein air en hiver !

RECOMMANDATIONS

Suite à des réclamations de la population émanant de tous les hameaux et devant de plus en plus de comportements dangereux, nous vous rappelons les règles de sécurité en agglomération, la vitesse des véhicules à moteur est limitée à 50Km/H dans notre village et 30Km/H dans le chef-lieu. Cette limitation de vitesse assure votre sécurité ainsi que celle de tous les autres usagers de la route : piétons, vélos, chevaux, animaux domestiques et surtout celle des enfants !



STATIONNEMENT :

Dans notre chef-lieu, le nombre de places de parking est restreint. Il est de plus en plus difficile de se garer entre le nombre croissant de voitures et les stationnements permanents. De ce fait, les cars du ramassage scolaire ont des difficultés pour manœuvrer. Pour résoudre ces problèmes, nous vous demandons d'utiliser le parking situé derrière la salle polyvalente inoccupé la plupart du temps.



AGORESPACE

Afin de relier en toute sécurité la salle polyvalente (où se trouvent la cantine et la garderie) au complexe Agospace, un sentier piétonnier a été réalisé par nos cantoniers, à l'arrière du cimetière. Il y a même l'éclairage solaire.



Bâtiment



CHAPELLE

La réouverture au public a eu lieu en 2013. La Chapelle vient de recevoir son nom. En extérieur, sur le mur Ouest, une entreprise labellisée « Patrimoine de France » a réalisé ce travail, particulièrement réussi. Ca vaut le détour.

TRAVAUX

La réparation du toit de l'église est achevée, l'entreprise ADC Charpente siégeant à Héry-sur-Alby qui a réalisé les travaux a donné entière satisfaction compte-tenu que ce travail est effectué sur une ancienne charpente. Le chantier a été mené de manière efficace et dans le respect des lieux. Le coût de cette réparation s'élève à 85 273.92€, à cela vont s'ajouter quelques frais annexes. Deux subventions ont été attribuées pour l'église une de 10 000€ du sénateur M. Amoudry et une de 50 000€ du conseiller général, M. Galland.



Social

CCAS : Renouvelé suite aux dernières élections, il s'est adjoint, comme le veut la règle, des membres extérieurs. Il s'agit de : Florence Debornes, Bernadette Crouzeix, Jeanine Duvernay, Marie-Thérèse Palou.

Ces personnes, de par leurs activités ou leurs engagements, sont proches du monde de la petite enfance, du handicap, du troisième âge.

Bienvenue !



REPAS DES AINES

A Vovray, une fois l'an, les personnes de 65 ans et plus sont invitées à se retrouver autour d'une bonne assiette. L'édition 2014 s'est déroulée à l'Auberge du Pelloux à Villy-le-Pelloux.

Nous retrouvons là les personnes habitant Vovray et celles natives du village mais résidant ailleurs.

Une soixantaine de personnes a répondu à l'invitation et toutes ont été satisfaites de ce moment. On y réveille l'histoire du village, les anecdotes et les liens familiaux. Et de ce fait, beaucoup de visages, qui ont fait la vie de Vovray avant nous, sont évoqués. A suivre en 2015 pour une nouvelle aventure.

RECOMMANDATIONS

Vous n'avez pas été invité au repas ? Vous n'avez pas reçu votre petit présent ? La seule raison est que nous ne connaissons pas votre âge ! Nous vous remercions de communiquer votre date de naissance à la mairie.

CADEAU DE NOEL

Ce geste est reconduit par la nouvelle équipe municipale. Petit présent de fin d'année, il est porté par les élus aux personnes de 70 ans et plus, résidant à Vovray ou en maison de retraite.



LIVRAISON DE REPAS

La cantine scolaire a la capacité de fournir des repas aux personnes qui en ont besoin.

Pour ce faire, il vous faut contacter la cantine au 04.50.32.86.81 impérativement le lundi, mardi, jeudi et vendredi entre 7h et 8h pour commander le repas du jour.

Vous pouvez prendre en charge votre repas entre 11h30 et 12h30.

Si vous avez des difficultés pour aller le chercher. Nous vous invitons à en parler à la mairie, nous chercherons des solutions avec vous.

Ainsi, ce service fonctionne les jours d'école sauf le mercredi et les vacances scolaires.

QUESTIONNAIRE SOCIAL

Comme annoncé, un questionnaire social va vous arriver prochainement. Il est bon, en début de mandat, de cerner, avec vous tous, les souhaits et besoins à satisfaire sur notre territoire, dans la mesure du possible.

Nous porterons à votre connaissance le résultat de ce questionnaire.

CODERPA

Le Comité Départemental des Retraites et Personnes Agées de Haute-Savoie organise un concert sur le thème de la libération le 14 mars 2015 à 15h à la salle des Esserts à Cluses.

Ce concert sera offert par l'orchestre d'Harmonie de Cluses à l'attention de toutes les personnes de Haute-Savoie âgées de plus de 60 ans. Des bus seront prévus. Les communes apporteront leur aide pour la réussite de cette manifestation.



Civisme



A noter : des décorations, les vases à fleurs, un collier en crin, des affiches...sont encore exposés en mairie.

SOUVENIR FRANÇAIS

Nous rappelons aussi que ce(e) associa(e)on a pour objectif d'entretenir, de restaurer, de fleurir parfois des tombes de soldats « oubliés ». Nous pouvons la soutenir en adhérant. Les renseignements sont en mairie.



MEDAILLE DU CIVISME

Lors des dernières élections municipales, la commune de VOVRAY EN BORNES est arrivée première dans sa catégorie « Commune de 251 à 500 habitants » avec un taux de participation de 85,31%. L'association des maires et adjoints de Haute Savoie et l'association des anciens maires et adjoints nous ont remis le 8 novembre la « Marianne du civisme » pour récompenser ce fort taux de participation. Le trophée est exposé en mairie. Bravo !

TEMOIGNAGE

La commune a apporté son soutien à St Mar(e)n de Vésubie lors du décès d'Hervé Gourdel assassiné en Algérie. Les cloches ont sonné, un courrier a été envoyé, des(e)né à sa famille. Le conseil municipal de St Mar(e)n de Vésubie nous a remerciés pour ce geste.



CENTENAIRE 14/18

Le 11 novembre 2014 a été proposé par l'Etat français pour commémorer le 96^{ème} anniversaire de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale, et le centenaire de sa déclaration. Notre commune a donc réhaussé sa commémoration. Bien préparé par leur ins(e)tuteur, les enfants ont fait de belles interventions. Un jeune tout nouvellement majeur a lu les noms de nos combattants décédés, le b(e)nôme de lecteurs mis à disposition des communes par le Conseil Général, nous a déclamé des le(e)tres poignantes de nos soldats sur le front. La population s'est associée nombreuse à ce moment fort qui s'est terminé par le verre levé à la paix mondiale.



Urbanisme

DECLARATION PREALABLE

- Roucou Philippe – couverture d'une terrasse – Forety
- Seguy Nha-Hiem – création d'une terrasse – Rogin
- Duvernay Jean-Claude – création de velux – chemin de Vardon
- Brand François et Brand Jacqueline – détachement parcellaire - Chemin de Vardon
- Baillard Daniel – création d'un abri voiture – Sallanjoux
- Charbonnet Christophe – création d'un abri voiture – impasse des Genièvres
- Seguy Nha-Hiem – création d'une terrasse – Rogin
- SCCV Pré de la Gusta – détachement parcellaire - chef-lieu
- Ducruet Jean-Charles – permis d'aménager, détachement de 2 lots - Rogin
- Gaec Fouinet - extension d'un bâtiment agricole- Au château

PERMIS DE CONSTRUIRE

YOURTE :

Habitat insolite dans notre paysage, la yourte a trouvé sa place route de Body. La propriétaire de ce(e) « maison » s'est adressée à la commune pour ce faire. Le conseil municipal a accepté ce(e) installation à(e)tre excep(e)tionnel, pour 2 ans. L'emplacement trouvé par Mme Olga(e)a a été validé car la parcelle est un terrain délaissé qui n'est pas exploité (ancien transformateur électrique). Le propriétaire a bien sûr donné son accord.

Une porte ouverte devrait avoir lieu car ce(e) opéra(e)on est à(e)tre promo(e)tionnel.



SCI XDB – création d'u gîte – au château

Gaec au Pied du Salève – extension d'un bâtiment agricole – Chef-Lieu

Dumaine Clément – réhabilita(e)on d'un bâtiment créa(e)on d'un logement – Rogin

M. Debroux et Mme Rinaldi – permis modifica(e)f mai-son individuelle – Rogin

Amaral David – construc(e)on d'une maison (jumelée) – chemin de Vardon

Almeida- Amaral Christophe – construc(e)on d'une mai-son (jumelée) – chemin de Vardon

Sccv le Pré de la Gusta – modifica(e)on permis 11 villas – Chef-Lieu

Montant Jean-Claude – construc(e)on d'un abri voiture – Chef-Lieu

Cré(e)en Jérémy – construc(e)on d'un abri voiture – Chef-Lieu

Métral Benoît – construc(e)on d'une maison individuelle – Rogin

Mariage

DEWAILLY David, François, Claude et FARION Jean-Claude mariés le 31/05/2014 (chemin de Vardon)

ARESU Yan et LINTZ Valérie mariés le 09/08/2014 (chez Body)

DUVERNAY Nicolas et ROUSSEAU Marine mariés le 09/08/2014 (au Vernay)

Décès

FREYRE Jeanine, Céles(e)ne décédée le 04/02/2014 à Metz-Tessy (la Mouille)

BRAND Louis, Auguste, Joseph décédé le 18/08/2014 à Metz – Tessy (au Vernay)

BRAND Clément, Joseph, Michel décédé le 07/11/2014 à Saint-Julien-en-Genevois (Chez Sallanjoux)

Etat Civil



Naissances

STRACCHI Capucine née le 23/04/2014 (la Mouille)

HENRY Louis, Jacques né le 12/05/2014 (Chef-Lieu)

DOUAY Manon, Josiane, Chris(e)ane née le 9/06/2014 (Chef – Lieu)

SANNA Timéo né le 17/07/2014 (Chef lieu)

TAHON Clelia, Aimée, Francine née le 9/09/2014 (Chef-lieu)

FAKATAULAVELUA Mikaele, Peauafe née le 20/10/2014 (Chef-lieu)

NIGON Kilian, Michael, Jean né le 29/11/2014 (Chemin de Vardon)

